

Animateur territorial «développement de l'agriculture biologique »

**Organisme de Défense et de Gestion "Crus de Faugères" –
34 600 - FAUGERES - Hérault**

Mission principale :

L'animateur territorial aura en charge d'organiser et d'animer le projet territorial de développement de l'agriculture biologique, de suivre et d'accompagner les porteurs de projets locaux (organisations de producteurs, agriculteurs, collectivités ...).

Activités principales :

Elles se déclinent selon les thématiques suivantes :

1 – ANIMATION DE TERRITOIRE

- accompagnement des porteurs de projets locaux
- organisation et animation de la concertation locale
- formalisation d'une stratégie de développement de l'agriculture biologique pour les principaux acteurs locaux (ODG, cave coopérative, ...)
- dimensionnement du projet :
 - chiffrage (nombre d'exploitants, surfaces à enjeux, ...).
 - identification des besoins en accompagnement et investissements avec les agricultures et acteurs locaux
 - synthèse des enjeux environnementaux
 - budget et plan de financement
 - mise en place d'indicateurs
- organisation d'opérations de sensibilisation des viticulteurs à l'agriculture biologique
- mise en place d'une animation foncière (éventuellement)

2 – ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE – ADMINISTRATIF ET FINANCIER DES PORTEURS DE PROJET

- organisation et déclinaison du Plan Stratégique des Entreprises et du projet de l'ODG
- accompagnement des agriculteurs et des entreprises en relais local des organismes professionnels (FRCV, Chambres d'Agriculture, CIVAM ...) pour la réalisation des diagnostics technico-économiques, la mise en forme des plan stratégiques, le montage des dossiers de demande d'aide : mesures agroenvironnementales, conversion à l'Agriculture biologique, aides aux investissements : Plan Végétal Environnement, mesures 216, 123a, 125 ...)
- gestion des projets (relation aux financeurs)
- Accompagnement éventuel des opérations de restructuration foncière
- assistance technique pour la réalisation d'études : élaboration des cahiers des charges, encadrement des bureaux d'étude

3 – MISE EN PLACE D'UNE STRATEGIE DE VALORISATION ET DE COMMUNICATION

- élaboration de documents de capitalisation des expériences acquises
- élaboration d'une démarche de communication sur le territoire
- réalisation de documents de communication
- organisation de journées thématiques

Relations fonctionnelles :

Avec les organisations locales de producteurs, les services des collectivités concernées, les partenaires techniques et financiers, les membres des comités de pilotage et des acteurs du territoire concernés.

Emploi-type : animateur territorial

Rémunération : 2 226.05 € brut mensuel + frais de repas et frais de déplacement

Poste sous la compétence administrative de : ODG Crus de Faugères

Poste basé sur : la commune de Faugères – 34 600 - Hérault

Poste à pourvoir à partir du : 1^{er} mai 2013

Permis B et véhicule personnel indispensable

Durée du contrat : un an ; possibilité de renouvellement deux fois (soit 3 ans au total)

Temps de travail : Temps plein

Formation, expérience, compétences requises :

- Ecoles d'ingénieur agri-environnement - expérience : 2-3 ans
- BTSA : expérience 5-10 ans
- ou équivalent

Connaissances nécessaires :

- gestion administrative et financière de projet
- très bonne connaissance de la viticulture biologique, les pratiques, les moyens, ...
- compétences techniques et en gestion d'exploitations viti-vinicoles
- capacité d'animation et de concertation
- agronomie, viticulture et agri-environnement
- informatique : maîtrise des outils « classiques » (Word, Excel, ...) et cartographiques (Arcview, Mapinfo, ...)
- Dispositifs d'aide publique à l'agriculture et aux IAA : Mesures PDRH/DRDR : MAEt, PVE,

Compétences clés (être capable de...) :

- sensibiliser, convaincre et accompagner les acteurs du territoire
- animer un réseau, une réunion, un projet
- assister et conseiller les porteurs de projets sur le plan technique, administratif et financier
- savoir exercer la fonction d'interface et de relais entre les acteurs du territoire et les acteurs institutionnels
- mettre en cohérence et en synergie les projets/actions du territoire avec les orientations des acteurs institutionnels, pour faire émerger et faire vivre le projet du territoire en faveur de la reconquête de la qualité de la ressource en eau, au travers du fonctionnement – consistant – d'une communauté territoriale de prise en charge des réalités patrimoniales

Veillez adresser vos candidatures avant le 1^{er} avril 2013 avec lettre de motivation et Curriculum Vitae à :

Madame la Présidente
Syndicat AOC Faugères
4, rue de la poste
34 600 Faugères

Pour tout renseignement complémentaire :

Monsieur Yannis GILBERT
Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron
34 500 BEZIERS
06-79-88-46-43